

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 16 mai 2016, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

16-05-390 **Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 16 mai 2016 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant les points suivants :

- 7.10 Mesure disciplinaire / Suspension
- 18.3 Avis de motion / Règlement n° 1275-240 / Réservoirs de carburant, produits pétroliers et liquides inflammables / Implantation, nombre et capacité maximale

Minute de réflexion

Présences

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 2 mai 2016
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
 - 3.1 Période de questions
- 4. Affaires du Conseil**
 - 4.4 Fondation du Cégep John-Abbott / Tournoi de golf 2016 / Commandite
 - 4.6 La Grande boucle des Trois-Lacs 2016 / Autorisation et soutien technique
 - 4.7 Fort McMurray / Aide financière
 - 4.9 Club Optimiste de Vaudreuil-Dorion / Club Octogone l'Envol / Olympiades / Aide financière
 - 4.10 Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année 2016 / Achat de billets
- 5. Greffe et affaires juridiques**
 - 5.1 Mandat / Services professionnels juridiques / Ordonnance d'accès / Lot 3 193 226
 - 5.2 Mandat / Services professionnels juridiques / Ordonnance de démolition / Lot 1 830 454
- 6. Finances et trésorerie**
 - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 29 avril 2016
 - 6.2 Financement de travaux par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts / Parc Esther-Blondin

- 6.3 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 / Programmation des travaux révisée / Agrandissement et mise à niveau de l'usine d'épuration

7. Ressources humaines

- 7.1 Service de sécurité incendie / Démission / Pompier
- 7.2 Service de sécurité incendie / Démission / Pompier
- 7.3 Service des loisirs et de la culture / Départ à la retraite / Responsable du comptoir de prêts
- 7.4 Service des eaux / Départ à la retraite / Agente de bureau 2
- 7.5 Service des eaux / Embauche / Opératrice d'usine de traitement de l'eau potable
- 7.6 Direction générale / Embauche / Adjointe
- 7.7 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.8 Programme intermunicipalités Québec-France / Ville de Colomiers / Échange d'étudiants / Confirmation des candidats
- 7.9 Lettre d'entente n° 7 à intervenir entre la Ville et le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ), section locale Vaudreuil-Dorion / Autorisation de signature
- 7.10 Mesure disciplinaire / Suspension

8. Communications

- 8.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-16 / Refonte du site internet

9. Informatique et géomatique

10. Arts et culture

- 10.1 Renouveau de la politique culturelle du Québec / Ministère de la Culture et des Communications / Dépôt du mémoire « La Ville au cœur de la culture citoyenne »
- 10.2 Les Arts et la Ville / Conseil d'administration / Désignation d'un membre

11. Loisirs et vie communautaire

- 11.1 Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs / Championnat québécois par catégorie d'âge et Finale de l'Ouest / Aide financière

12. Protection publique

- 12.1 Vente / Cylindres d'appareils respiratoires / Service de sécurité incendie / Village de Pointe-des-Cascades

13. Travaux publics

- 13.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-03 / Fourniture de produit d'entretien ménager – contrat à commandes

14. Eaux

- 14.1 Ordre de changement n° 11 / Appel d'offres n° 401-110-13-R1605.9 / Entrepreneur général / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration (lot n° 4) / Règlement n° 1605

15. Services techniques

- 15.1 Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-15-46 / Entrepreneur général / Prolongement de l'avenue Loyola-Schmidt / Règlement n° 1712

16. Urbanisme

- 16.1 Dérogation mineure/ 490, rue Chicoine / Marge avant / Lot 1 545 488 / Zone P2-734 / CCU n° 16-04-62
- 16.3 Demande de modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges / Usage de cimetière dans l'aire d'affectation agricole

16.4 Cases de stationnement / Exemption et compensation / 280, boulevard Harwood / Lot 5 755 429 (projeté) / CCU 15-12-199 / Modification des résolutions 16-01-040 et 16-02-121

17. Environnement

18. Réglementation

18.1 Adoption / Règlement n° 1275-239 / Modification / Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n° 1275

18.2 Avis de motion / Règlement n° 1724 / Règlement régissant la démolition d'immeubles

18.3 Avis de motion / Règlement n° 1275-240 / Réservoirs de carburant, produits pétroliers et liquides inflammables / Implantation, nombre et capacité maximale

19. Direction générale

19.1 Autorisations de la Direction générale

20. Période de questions – Élus

21. Période de questions – Assistance

22. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

16-05-391 Adoption des procès-verbaux

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation et celui de la séance ordinaire du 2 mai 2016 soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

16-05-392 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

16-05-393 Dépôt de pétition / Épandage de produits anti-poussière / Rues de Val-des-Pins, Houle et Montgomery

M^{me} Marie-Claude Dupuis dépose une pétition contenant 12 signatures à l'égard de l'épandage de produits anti-poussière sur les rues de Val-des-Pins, Houle et Montgomery.

16-05-394 Fondation du Cégep John-Abbott / Tournoi de golf 2016 / Commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf annuel de la Fondation du Cégep John-Abbott;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à la Fondation du Cégep John-Abbott à titre de commandite dans le cadre de son tournoi de golf qui se tiendra le 8 juin 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-395 La Grande boucle des Trois-Lacs 2016 / Autorisation et soutien technique

CONSIDÉRANT la tenue de la 3^e édition de La Grande boucle des Trois-Lacs le 12 juin 2016 au cours de laquelle trois parcours à vélo seront offerts aux citoyens et citoyennes de Vaudreuil-Soulanges et des environs afin de les faire pédaler dans la région tout en promouvant de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que tous les profits amassés lors de cet événement seront destinés à l'achat de vélos par l'entremise de l'organisme Le Zèbre rouge en plus de soutenir des projets structurants d'activités physiques dans les écoles afin de faire bouger les élèves de la Commission scolaire des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT la demande de soutien technique afin d'assurer le bon succès de l'événement;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la tenue de la 3^e édition de La Grande boucle des Trois-Lacs dans certaines rues de la Ville le 12 juin 2016 et autorise également à cet effet la fermeture des rues parcourues, s'il y a lieu;

QUE le Service des loisirs et de la culture ainsi que le Service des travaux publics assurent le soutien technique demandé, consentent au prêt du matériel nécessaire à la bonne réalisation de l'événement et prévoient la location de structures gonflables, le tout pour une valeur approximative de 3 000 \$;

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion soit reconnue à titre de commanditaire « Or » lors de la tenue de l'événement susdit;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

« ADOPTÉE »

16-05-396 Fort McMurray / Aide financière

CONSIDÉRANT que des feux de forêt à Fort McMurray en Alberta ont ravagé des collectivités entières;

CONSIDÉRANT que la Croix Rouge canadienne intervient sur le terrain afin de répondre aux besoins des personnes et des collectivités touchées;

CONSIDÉRANT que la Croix Rouge canadienne a lancé un appel de fonds « feux de forêt en Alberta »;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral s'est engagé à verser l'équivalent de ce que les Canadiens remettront au fonds « feux de forêt en Alberta »;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite contribuer financièrement au fonds mis en place par la Croix Rouge canadienne pour venir en aide à cette communauté;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 5 000 \$ soit versé à la Croix Rouge canadienne à titre de contribution au fonds « feux de forêt en Alberta » pour venir en aide aux sinistrés de l'incendie de Fort McMurray;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-397 Club Optimiste de Vaudreuil-Dorion / Club Octogone l'Envol / Olympiades / Aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par le Club Octogone l'Envol de Vaudreuil-Dorion dans le cadre de l'activité Olympiades qui se déroulera le 11 juin 2016 au Centre multisports;

CONSIDÉRANT que le projet présenté touchera un grand nombre d'élèves du 2^e et 3^e cycle du primaire de certaines écoles sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que la Ville désire soutenir et encourager le développement de la relève en terme de bénévolat sur le territoire de la Ville ainsi que favoriser la pratique d'activités physiques;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 663,98 \$, incluant les taxes applicables, soit versé au Club Optimiste Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière pour défrayer les frais de location de gymnases dans le cadre de l'activité Olympiades organisée par le Club Octogone l'Envol de Vaudreuil-Dorion qui se déroulera le 11 juin 2016 au Centre multisports.

« ADOPTÉE »

16-05-398 Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année 2016 / Achat de billets

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville entérine l'achat de 10 billets au montant de 25 \$ chacun, plus les taxes applicables le cas échéant, ainsi que la participation des élus pour le dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion qui s'est tenu le 11 mai 2016;

« ADOPTÉE »

16-05-399 Mandat / Services professionnels juridiques / Ordonnance d'accès / Lot 3 193 226

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches faites par les inspecteurs à la réglementation de la division – Permis et inspections du Service de développement et de l'aménagement du territoire et par le technicien en prévention des incendies du Service de sécurité incendie en vue de procéder à une inspection du condominium sis sur le lot 3 193 226;

CONSIDÉRANT le manque de collaboration du propriétaire du condominium;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater un avocat afin d'obtenir une ordonnance d'accès pour inspection du condominium;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme Barrette et associés avocats inc. soit mandatée afin d'entreprendre les procédures judiciaires appropriées en vue d'obtenir une ordonnance d'accès pour inspection du condominium sis sur le lot 3 193 226, le tout afin de s'assurer du respect des normes de sécurité, de construction et d'entretien.

« ADOPTÉE »

16-05-400 Mandat / Services professionnels juridiques / Ordonnance de démolition / Lot 1 830 454

CONSIDÉRANT que des aménagements construits sur le lot 1 830 454 présentent plusieurs non-conformités aux règlements municipaux notamment en matière de zonage, construction et nuisances;

CONSIDÉRANT les nombreuses inspections effectuées par le Service de développement et de l'aménagement du territoire et par le Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que l'état du bâtiment est susceptible de mettre en danger ses occupants;

CONSIDÉRANT le manque de collaboration du propriétaire de l'immeuble;

CONSIDÉRANT l'article 231 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater un avocat afin d'obtenir une ordonnance de démolition de l'immeuble;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme Barrette et associés avocats inc. soit mandatée afin d'entreprendre les procédures judiciaires appropriées en vue d'obtenir une ordonnance pour la démolition de toute construction ou aménagement contraire à la réglementation municipale sur le lot 1 830 454.

« ADOPTÉE »

16-05-401 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 29 avril 2016

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 8 avril 2016 totalisant un montant de 2 218 101,94 \$.

16-05-402 Financement de travaux par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts / Parc Esther-Blondin

CONSIDÉRANT que certaines dépenses autorisées par bons de commande en vertu de la politique de délégation n'ont pas fait l'objet de résolutions;

CONSIDÉRANT que ces dépenses ont trait à l'agrandissement du parc Esther-Blondin;

CONSIDÉRANT qu'il convient de confirmer l'utilisation du fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts pour ces dépenses;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE financer, par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts, des frais légaux et de location de clôture reliés à l'agrandissement du parc Esther-Blondin pour une somme totale de 7 897,60 \$;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-403 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 / Programmation des travaux révisée / Agrandissement et mise à niveau de l'usine d'épuration

CONSIDÉRANT que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux révisée jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux révisée approuvée par la présente résolution.

« ADOPTÉE »

16-05-404 Service de sécurité incendie / Démission / Pompier

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Richard Macdonald, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, en date du 26 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte de la démission de M. Richard Macdonald, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 26 avril 2016;

QUE la Ville remercie M. Macdonald pour son dévouement et son implication au cours de ses années de service.

« ADOPTÉE »

16-05-405 Service de sécurité incendie / Démission / Pompier

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Martin Nobert, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, en date du 25 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte de la démission de M. Martin Nobert, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 30 avril 2016;

QUE la Ville remercie M. Nobert pour son dévouement et son implication au cours de ses années de service.

« ADOPTÉE »

16-05-406 Service des loisirs et de la culture / Départ à la retraite / Responsable du comptoir de prêts

CONSIDÉRANT la correspondance de M^{me} Boismenu, responsable du comptoir de prêts au sein du Service des loisirs et de la culture, division – Bibliothèque, en date du 29 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte du départ à la retraite de M^{me} Françoise Boismenu, responsable du comptoir de prêts au sein du Service des loisirs et de la culture, division – Bibliothèque, et ce, à compter du 1^{er} août 2016;

QUE la Ville remercie M^{me} Boismenu, qui cumule 28 années de service, pour son dévouement et le travail accompli au sein du Service des loisirs et de la culture, division – Bibliothèque;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

16-05-407 Service des eaux / Départ à la retraite / Agente de bureau 2

CONSIDÉRANT la correspondance de M^{me} Montpellier Pharand, agente de bureau 2 au sein du Service des eaux, en date du 3 mai 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte du départ à la retraite de M^{me} Guylaine Montpellier Pharand, agente de bureau 2 au sein du Service des eaux, et ce, à compter du 1^{er} août 2016;

QUE la Ville remercie M^{me} Montpellier Pharand, qui cumule près de 26 années de service, pour son dévouement et le travail accompli à la Ville de Vaudreuil-Dorion;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

16-05-408 Service des eaux / Embauche / Opératrice d'usine de traitement de l'eau potable

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 18 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{me} Marie-Claude Bernier, au poste régulier à temps complet d'opératrice d'usine de traitement de l'eau potable, au sein du Service des eaux, et ce, à compter du 24 mai 2016, au salaire prévu à l'annexe « C - classe 8 » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

QU'il est entendu que M^{me} Marie-Claude Bernier devra compléter une période de probation de six mois, à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, elle pourra être confirmée dans son poste;

ET QUE des félicitations soient transmises à M^{me} Bernier;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-409 Direction générale / Embauche / Adjointe

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 2 mai 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{me} Lison Chartrand, au poste régulier d'adjointe à la direction générale et à la mairie au sein de la direction générale, et ce, à compter du 17 mai 2016, au salaire prévu à la classe 13 (échelon 6) de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les termes et conditions énoncés à ladite Entente;

QU'il est entendu que M^{me} Lison Chartrand devra compléter une période de probation de trois mois, à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, elle pourra être confirmée dans son poste;

ET QUE des félicitations soient transmises à M^{me} Chartrand;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-410 Mouvement de main-d'œuvre

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 5 mai 2016.

« ADOPTÉE »

16-05-411 Programme intermunicipalités Québec-France / Ville de Colomiers / Échange d'étudiants / Confirmation des candidats

CONSIDÉRANT la résolution n° 16-02-079 confirmant la participation de la Ville de Vaudreuil-Dorion au programme d'échanges intermunicipalités de l'Association Québec-France à l'été 2016;

CONSIDÉRANT la résolution n° 16-04-318 autorisant la Ville de Vaudreuil-Dorion à défrayer les frais de transport de l'étudiant retenu pour participer à ce programme d'échanges;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville désigne M. Jonathan Dorsainville, candidat retenu, à aller vivre l'expérience du programme d'échanges intermunicipalités de l'Association Québec-France, à titre d'agent espaces publics, à la Ville de Colomiers en France, et ce, du 26 juin au 20 août 2016;

QUE la Ville embauche, du 26 juin au 20 août 2016, selon les termes et conditions énoncés aux conventions collectives de travail en vigueur, les deux candidats sélectionnés par la Ville de Colomiers et ci-après désignés :

- M. Sami Hifdi, à titre d'animateur de la Tente à lire au sein du Service des loisirs et de la culture;
- M. Alexandre José Roc, à titre de journalier étudiant au sein de la division – Parcs et espaces verts du Service des travaux publics;

ET QUE la Ville leur souhaite de vivre une expérience de travail enrichissante;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-412 Lettre d'entente n° 7 à intervenir entre la Ville et le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ), section locale Vaudreuil-Dorion / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le maire, le directeur général et le directeur du Service de sécurité incendie à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente n° 7 à intervenir entre la Ville et le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ), section locale Vaudreuil-Dorion concernant la mesure transitoire en regard des exigences requises dans le cadre du processus de dotation du poste de lieutenant à temps complet.

« ADOPTÉE »

16-05-413 Mesure disciplinaire / Suspension

CONSIDÉRANT le rapport de recommandations de M. Martin Houde, directeur général daté du 13 mai 2016 et les faits et conclusions qui y sont rapportés concernant les manquements commis par l'employé n° 201;

CONSIDÉRANT que les manquements reprochés à l'employé n° 201 justifient l'imposition d'une mesure disciplinaire en raison de leur nature;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville décide en conséquence que l'employé n° 201 soit suspendu sans solde pour un jour ouvrable soit le 17 mai 2016;

QUE la Ville autorise le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire et la conseillère principale en ressources humaines à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution;

QU'il soit de plus décidé que l'employé n° 201 ne puisse, durant la période de suspension, avoir accès à aucun site, bâtiment, local ou local du syndicat, propriété de la Ville, sauf aux endroits précis où le public est habituellement admis;

QUE le directeur général, la conseillère principale en ressources humaines, le directeur des finances et de la trésorerie et tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidée aux présentes, à compter de maintenant.

« ADOPTÉE »

16-05-414 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-16 / Refonte du site internet

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour la refonte du site internet, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 mai 2016 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 6 mai 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence Locomotive inc., 3510, boulevard Saint-Laurent, bureau 410, Montréal (Québec) H2X 2V2, pour la refonte du site internet, et ce, pour un montant de 86 231,25 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-16;

QU'une affectation aux activités d'investissement au montant de 23 741 \$ en provenance du surplus accumulé non affecté soit autorisée pour compléter le financement de ce projet;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-415 Renouveaulement de la politique culturelle du Québec / Ministère de la Culture et des Communications / Dépôt du mémoire « La Ville au cœur de la culture citoyenne »

CONSIDÉRANT que la Ville a été sélectionnée parmi les villes hôtes de la tournée de consultation du ministre de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance qu'a une telle politique pour l'avenir des actions culturelles municipales;

CONSIDÉRANT le mémoire « La Ville au cœur de la culture citoyenne » rédigé par le Service des loisirs et de la culture dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit entériné le mémoire « La Ville au cœur de la culture citoyenne »;

QUE le directeur du Service des loisirs et de la culture soit autorisé à déposer et à présenter, pour et au nom de la Ville, le mémoire « La Ville au cœur de la culture citoyenne » au ministère de la Culture et des Communications;

« ADOPTÉE »

16-05-416 Les Arts et la Ville / Conseil d'administration / Désignation d'un membre

CONSIDÉRANT l'importance du réseau Les Arts et la Ville;

CONSIDÉRANT les actions menées par la Ville en lien avec la philosophie de Les Arts et la Ville;

CONSIDÉRANT que M. Michel Vallée, directeur du Service des loisirs et de la culture, occupe un des sièges dédiés aux fonctionnaires en matière de culture au sein du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville

CONSIDÉRANT que le mandat de M. Vallée arrive à échéance le 31 mai 2016 et que son siège sera mis en élection le 1^{er} juin 2016 pour un mandat de deux ans;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville désigne M. Michel Vallée, directeur du Service des loisirs et de la culture, à titre de membre du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville au siège dédié aux fonctionnaires municipaux.

« ADOPTÉE »

16-05-417 Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs / Championnat québécois par catégorie d'âge et Finale de l'Ouest / Aide financière

CONSIDÉRANT que Sarah-Jeanne Carey et Anne-Sophie Lavoie, résidentes de la Ville de Vaudreuil-Dorion, sont des athlètes d'âge mineur membres du Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT que Sarah-Jeanne Carey a participé au championnat québécois par catégorie d'âge qui s'est tenu les 12 et 13 mars 2016 à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT qu'Anne-Sophie Lavoie a participé à la Finale de l'Ouest qui s'est tenue les 19 et 20 mars 2016 à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens de Vaudreuil-Dorion;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$, à raison de 250 \$ par athlète, soit versé au Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs à titre d'aide financière pour Sarah-Jeanne Carey et Anne-Sophie Lavoie dans le cadre de leur participation respective aux compétitions ci-haut mentionnées;

QUE ce montant sera versé sur présentation d'une preuve de participation aux événements susdits;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-418 Vente / Cylindres d'appareils respiratoires / Service de sécurité incendie / Village de Pointe-des-Cascades

CONSIDÉRANT que la Ville dispose d'une centaine de cylindres d'appareils respiratoires usagés dont elle ne se sert plus;

CONSIDÉRANT l'intérêt que porte le Village de Pointe-des-Cascades à acquérir huit de ces cylindres;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte de vendre au Village de Pointe-des-Cascades huit cylindres d'appareils respiratoires usagés au prix unitaire de 250 \$;

QUE cette vente soit faite sans garantie et avec l'engagement de l'acquéreur de procéder aux tests visuels et hydrostatiques tel que prévu par les lois ou règlements applicables.

« ADOPTÉE »

16-05-419 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-03 / Fourniture de produit d'entretien ménager – contrat à commandes

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de soumission par invitation pour la fourniture de produits d'entretien ménager – contrat à commandes, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 mai 2016 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification les soumissions sont conformes aux conditions et exigences contenues dans le document d'appel d'offres n° 401-110-16-03;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Ultime Sanitation inc., 136, rue des Colibris, L'Île-Perrot (Québec), J7V 0J8, pour la fourniture de produits d'entretien ménager – contrat à commandes au montant total de 14 145,02 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-03;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2016 se terminant le 31 décembre 2016 avec possibilité de deux années optionnelles renouvelable une année à la fois;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la fourniture de produits d'entretien ménager – contrat à commandes et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-420 Ordre de changement n° 11 / Appel d'offres n° 401-110-13-R1605.9 / Entrepreneur général / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration (lot n° 4) / Règlement n° 1605

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n° 11 de l'entrepreneur général relié au projet « Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration (lot n° 4) – appel d'offres n° 401-110-13-R1605.9 » totalisant un montant de 156 577,65 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-421 Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-15-46 / Entrepreneur général / Prolongement de l'avenue Loyola-Schmidt / Règlement n° 1712

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n° 1 de l'entrepreneur général relié au projet « Prolongement de l'avenue Loyola-Schmidt – appel d'offres n° 401-110-15-46 » totalisant un montant de 5 025,06 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-05-422 Dérogation mineure/ 490, rue Chicoine / Marge avant / Lot 1 545 488 / Zone P2-734 / CCU n° 16-04-62

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure produite par Dorion Evangelical Church;

CONSIDÉRANT la recommandation n° 16-04-62 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 19 avril 2016;

CONSIDÉRANT l'avis publié dans l'édition du 30 avril 2016 du journal Première Édition;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement à une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 490, rue Chicoine;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 490, rue Chicoine, afin d'autoriser une marge avant de 6,5 mètres en dérogation à la grille des usages et normes de la zone P2-734 du Règlement de zonage n° 1275 qui permet une marge avant minimale de 8 mètres.

« ADOPTÉE »

16-05-423 Demande de modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges / Usage de cimetière dans l'aire d'affectation agricole

CONSIDÉRANT qu'un document argumentaire a été déposé en date du 16 mars 2016 par APUR urbanistes conseils pour le compte des Placements Cadillac Investment inc. et que MM. Guillaume Gilbert et Robert Marcoux sont inscrits au Registre des lobbyistes pour faire des représentations auprès de la Ville;

CONSIDÉRANT que Cadillac Investment inc. et la Fabrique de la paroisse de Saint-Michel, respectivement propriétaires des lots 4 711 706 et 1 543 839 situées près du rang Saint-Antoine à Vaudreuil-Dorion ont déposé formellement une demande de modification au schéma d'aménagement afin de permettre un usage de cimetière sur les parties de ces lots identifiées à la figure 1 du document argumentaire réalisé par Guillaume Gilbert, urbaniste, en date du 14 mars 2016;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a analysé la demande et a formulé la recommandation n° 16-04-61;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a analysé la recommandation du CCU et considère qu'il s'avère opportun voir se réaliser ce projet de cimetière à cet endroit;

CONSIDÉRANT que les parties de lot sont comprises à l'intérieur de la zone A-836 au Règlement de zonage n° 1275, de l'affectation agricole au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270, de l'aire d'affectation agricole au schéma d'aménagement n° 167 et que le secteur est zone agricole permanente décrétée par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT que le lot 1 543 839 accueille déjà un usage similaire (le cimetière Saint-Jean-Baptiste) qui est interdit par la réglementation et bénéficie de droits acquis;

CONSIDÉRANT qu'un tel usage a peu d'impact sur le milieu naturel puisqu'il s'agit essentiellement de terrains végétalisés et peu construits et que l'aménagement d'un cimetière n'aurait pas d'incidence significative sur la zone agricole et ses activités;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite que le schéma d'aménagement en cour de révision ait plus de flexibilité concernant les usages autorisés à l'intérieur de l'aire d'affectation agricole à cet endroit précis;

CONSIDÉRANT que des modifications au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 concernant les orientations d'aménagement et les grandes affectations du sol seront nécessaires avant de modifier la réglementation d'urbanisme, entre autres concernant les dispositions du Règlement de zonage n° 1275 applicables dans les zones A-836.

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion demande formellement à la MRC de Vaudreuil-Soulanges que le Schéma d'aménagement révisé soit modifié dans le cadre de sa révision à l'aire d'affectation agricole (article 16.2.8) en y autorisant spécifiquement l'usage suivant :

« cimetière à proximité du cimetière Saint-Jean-Baptiste existant sur les parties de lot 4 711 706 et 1 543 839 situées près du rang Saint-Antoine à Vaudreuil-Dorion. ».

« ADOPTÉE »

16-05-424 Cases de stationnement / Exemption et compensation / 280, boulevard Harwood / Lot 5 755 429 (projeté) / CCU 15-12-199 / Modification des résolutions 16-01-040 et 16-02-121

CONSIDÉRANT la résolution 16-01-040 acceptant, à l'égard de l'immeuble sis au 280, boulevard Harwood, la demande d'exemption de l'obligation de fournir 51 cases de stationnement en contrepartie d'un paiement de 1 000 \$ par case, tel que le prévoit l'article 2.2.16.1.1.4 a) du Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT que le plan projet d'implantation préparé par Arseneault Bourbonnais arpenteurs-géomètres en date du 16 novembre 2015, minute 15957, dossier B 9724-7, considéré dans le calcul fait par la division - Permis et inspections, indiquait 23 cases, ce qui était erroné puisque c'est l'implantation de Massicotte Dignard Taillefer et Patenaude atelier d'architecture proposant 22 cases qui aurait dû être considéré dans le calcul;

CONSIDÉRANT que la réglementation actuelle prévoit un minimum de 74 cases de stationnement et que le manque à gagner serait donc de 52 cases, tel que mentionné dans la résolution 16-02-121;

CONSIDÉRANT que la MRC a décidé de modifier l'emplacement des conteneurs semi-enfouis et d'utiliser une case de stationnement pour installer les conteneurs semi-enfouis, par conséquent le nombre de cases manquantes serait de 53 cases au lieu de 52 cases;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la résolution 16-02-121 soit modifiée en remplaçant le chiffre « 52 », par le chiffre « 53 » à la dernière ligne de la résolution.

« ADOPTÉE »

16-05-425 Adoption / Règlement n° 1275-239 / Modification / Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n° 1275

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1275-239 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1275-239 intitulé :

« Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 ».

« ADOPTÉE »

16-05-426 Avis de motion / Règlement n° 1724 / Règlement régissant la démolition d'immeubles

Le conseiller M. Rénald Gabriele donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement régissant la démolition d'immeubles.

16-05-427 Avis de motion / Règlement n° 1275-240 / Réservoirs de carburant, produits pétroliers et liquides inflammables / Implantation, nombre et capacité maximale

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de régir l'implantation, le nombre et la capacité maximale des réservoirs de carburant, de produits pétroliers et de liquides inflammables.

16-05-428 Autorisations de la Direction générale

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER les autorisations suivantes accordées par la Direction générale :

- Tenue d'un BBQ dans le stationnement de la succursale TD Canada Trust le 19 mai 2016;
- Mise en place d'une banderole temporaire annonçant les expositions de la Galerie Éphémère « Petit mais GRAND » du 21 avril au 7 mai 2016 et « Féérie de Noël » en décembre 2016;

- Tenue d'une vente de garage, d'un lave-auto et d'un BBQ organisés par l'Église Baptiste Évangélique de Vaudreuil au 90, boulevard de la Cité-des-Jeunes le 21 mai 2016;
- Autorisations diverses dans le cadre de la tenue des Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion les 2, 3, 4 et 5 juin 2016;
- Tenue d'une journée BBQ avec jeux gonflables et d'une vente de garage intérieure organisées par Action Sport Physio Vaudreuil-Dorion au 11, boulevard de la Cité-des-Jeunes le 29 mai 2016;
- Tenue d'un BBQ et d'une vente de garage dans le stationnement du Centre Prénatal et Jeunes familles au 486, rue Chicoine le 21 mai 2016 (en cas de pluie, remis au 22 mai);

« ADOPTÉE »

16-05-429 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

16-05-430 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

16-05-431 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 20 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier